



République Française

**Syndicat Intercommunal de la Station
d'Épuration de Montgazon**

**Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron**

Extrait du registre des délibérations

**COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU 29 février 2024**

Nombre de délégués avec voix délibérative en exercice : 8

Nombre de délégués avec voix consultative en exercice : 2

Nombre de présents avec voix délibérative : 6

Nombre de présents avec voix consultative : 0

Nombre de votants : 6

Le jeudi 29 février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Station d'Épuration de Montgazon (S.I.S.E.M.), régulièrement convoqué le 23 février 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Président.

Présents :

Délégués avec voix délibérative : M.M. Jacky LECHÂBLE, Jean-Claude BELINE, Denis GATEL, Marie AGEZ, Jean-Marc DESHOMMES, Daniel PRODHOMME

Absents(tes) excusée(s) :

Délégués avec voix délibérative : Mme Véronique BESNARD, M Sébastien CHANCEREL

Délégués avec voix consultative : M Yves RENAULT, Mme Laetitia MIRALLES

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel PRODHOMME est élu secrétaire de séance.

2024-29/02-02 Délégation de service public/Rapport annuel du délégataire 2022

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Antoine LEPRESLE et Madame Mélodie GRANGER représentants du délégataire VEOLIA Eau.

Le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

L'objectif de ce texte est de permettre une meilleure transparence de la gestion des délégataires de service public, dans le respect des principes de présentation comptable auxquels sont assujetties les sociétés délégataires. Il répond ainsi au souhait de faciliter l'information et le suivi des services publics par la collectivité responsable.

Un extrait des éléments les plus importants figurant dans le rapport annuel 2022 présenté par VEOLIA EAU a été transmis aux délégués du syndicat préalablement à la séance du Comité Syndical.

Monsieur Antoine LEPRESLE et Madame Mélodie GRANGER présentent le rapport du délégataire 2022.

Le contexte contractuel :

Début du contrat de délégation de service public : 01/03/2014

Fin du contrat : 28/02/2026

Délégataire : VEOLIA EAU- Compagnie Générale des Eaux

L'organisation locale de VEOLIA Eau et ses interlocuteurs au niveau du contrat

Les chiffres clés du service :

6 947 abonnés

Assiette de la redevance 562 148 m3 (déconnection de SOJASUN = -30 000 m3 d'assiette)

Volumes traités : 747 209 m3

- Synthèse globale du système d'assainissement

Volumes entrés dans la STEP : 681 283 m3

Volumes déversés sur les déversoirs en tête de station : 47 m3

Volumes admis dans les files de traitement : 681 236 m3

Volumes traités : 747 209 m3

- Consommateurs

Prix global moyen de l'assainissement TTC (pour ne consommation annuelle de 120 m3) : 1.83 €/m3
(1.75 €/m3 en 2021)

Les faits marquants de l'année :

Travaux de renouvellement : programme d'un montant de 28 229.28 €

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice
STATION D'EPURATION	
PRETRAITEMENT	
CLASSIFICATEUR	Rénovation
RECIRCULATION DEGAZAGE	
POMPE 1 RECIRCULATION	Renouvellement
POMPE 2 RECIRCULATION	Renouvellement
TRAITEMENT DES BOUES	
AGITATEUR N1	Renouvellement
POMPE EXTRACTION BOUES	Renouvellement
POMPE 2 ALIMENTATION CENTRI	Renouvellement
CENTRIFUGEUSE	Renouvellement
BASSIN ANOXIE	
TRANSFERT LIQUEUR MIXTE	
POMPE 1 A 400 M3/H	Renouvellement

Vie du service :

- Curage

Nombre de désobstructions sur réseau et branchement : 0

Nombre de désobstructions sur canalisation : 0

Taux de curage curatif : 0 u/1000 clients

Taux du linéaire de réseau curé : 8.5 %

- Inspection télévisée

Longueur de canalisation inspectée par caméra : 316 ml

Economie du contrat

VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		Version Finale	
Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation			
Année 2022			
(en application du décret du 14 mars 2005)			
Collectivité: D3951 - SISEM MONTGAZON - ASST		Assainissement	
LIBELLE	2021	2022	Ecart %
PRODUITS	1 000 711	901 168	-9,95 %
Exploitation du service	629 254	545 106	
Collectivités et autres organismes publics	371 686	356 063	
Produits accessoires	- 230	- 2	
CHARGES	824 280	869 404	5,47 %
Personnel	93 678	97 190	
Energie électrique	58 164	40 662	
Produits de traitement	34 392	42 288	
Analyses	4 305	8 031	
Sous-traitance, matières et fournitures	147 688	189 929	
Impôts locaux et taxes	15 617	13 909	
Autres dépenses d'exploitation	7 908	24 292	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 818	4 812	
<i>engins et véhicules</i>	8 413	11 362	
<i>informatique</i>	18 793	21 141	
<i>assurances</i>	2 286	3 816	
<i>locaux</i>	8 762	10 323	
<i>autres</i>	- 33 163	- 27 164	
Contribution des services centraux et recherche	36 173	35 541	
Collectivités et autres organismes publics	371 686	356 063	
Charges relatives aux renouvellements	48 047	52 959	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	19 279	21 351	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	28 767	31 609	
Charges relatives aux investissements	4 706	4 777	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	4 706	4 777	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 913	3 762	
RESULTAT AVANT IMPOT	176 431	31 764	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	48 518	7 939	
RESULTAT	127 913	23 825	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

06/03/2023

Les enjeux du service :

- Sécuriser les rejets industriels : état des lieux des charges arrivant à la STEP

CSD en cours de mise à jour :

- Sojsun
- Augunit
- Centre Aquatique
- Complexe Hyper U
- 3 Asies
- Beucher
- Creperie Colas
- GEFA Laboratoire

Étapes de la démarche :

- 1er rendez-vous : explication de la démarche, analyse du fonctionnement actuel, questionnement sur les valeurs
- rédaction de la nouvelle CSD et de l'autorisation de déversement associée
- envoi et réception du questionnaire complémentaire pour ajustements sur chaque CSD
- point avant envoi des documents pour signature

Avancement de la démarche :

- Premiers rendez-vous effectués avec tous les industriels sauf Augunit et le complexe Hyper U
- CSD 3 Asies prête pour signature, autres CSD en cours de rédaction

- **Sécuriser l'évacuation des boues**

Production visée étude 900 t soit 225 tMS

Plan d'épandage actuelle :

Agriculteurs COMMUNE capacité résiduelle

Laurent PIROT DOMLOUP 150
SCEA POSTOLLEC NOUVOITOU 70
GAEC ROCBRUNE CHANTEPIE 200
EARL Les VERGERS de l'ECLOSEL NOUVOITOU 75
HAVARD CORPS NUDES 20 (1 année sur 2)

TOTAL 500

Ceux qui sont entrés / sorti depuis 2017 COMMUNE raisons du départ

GAEC FAYELLE BOURGBARRE qualité des boues + retraite
GILBERT MARC DOMLOUP cède son exploitation - repreneur à voir
HUDIN LOIC NOUVOITOU retraité, repreneur en bio
ANGER JEAN-MICHEL CHATEAUGIRON ne veut plus des boues
BIGUE DIDIER VERN SUR SEICHE décès
EARL MALOEUVRE CHELUN il voulait plus que ces flux disponibles - depuis n'a plus de place
GAEC DES FEUGES NOYAL SUR VILAINE passage en bio en 2019

- **L'extension de la station d'épuration**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical

- **Prend acte** du Rapport Annuel du Délégué 2022

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

